

Connaissez-vous la garde côtière ?



La Garde côtière auxiliaire canadienne, région Québec, est une organisation à charte fédérale. Sa mission est d'offrir des services de recherche et de sauvetage (SAR) en mer et de prévenir les pertes de vie et les blessures. À sa mission originale, axée sur la recherche et sauvetage, d'autres rôles importants se sont graduellement ajoutés notamment en matière d'activité de prévention et de sensibilisation auprès du public. Elle compte environ 700 membres bénévoles regroupés en 55 unités le long des voies de navigation du Québec, depuis la frontière de l'Ontario jusqu'à la limite du Labrador. Ces membres, tous bénévoles, sont pour la plupart des plaisanciers ou des pêcheurs expérimentés. Elle dispose de plus de 150 embarcations dont 20 appartiennent à la GCAC-Québec. À chaque année la GCAC (Q) réalise bénévolement environ 400 interventions sur le territoire navigable du Québec soit près de 33% de tous les cas de recherche et sauvetage sur l'eau.



L'organisation compte également 4 employés permanents, dont un directeur général basé à Sorel où est situé le quartier général de l'organisation. Tous les membres de la GCAC (Q) reçoivent une formation obligatoire liée à leur fonction grâce au service de formation de la GCC. De plus, une entente avec la Croix-Rouge permet de dispenser des formations en matière de premiers soins et RCR. La GCAC-Québec doit s'assurer que ses membres reçoivent la formation requise pour respecter les normes nationales de formation. La GCAC-Québec dispense à ses membres près de 70 séances de formation.



Le Conseil d'administration (C.A.) est composé de 11 personnes, dont le Président, un secrétaire trésorier, un observateur de la GCC, les 5 directeurs de zones et les 3 directeurs de service (prévention, communication et formation). Le financement reçu de la GCC vise essentiellement à rembourser les frais encourus par la GCAC-Québec pour les services qu'elle rend (assurances, frais d'utilisation des bateaux et équipements). La GCAC-Québec a le droit de percevoir des dons et/ou des commandites pour augmenter le niveau de ses activités et les services ainsi offerts aux canadiens.

Source : Robert Vaillancourt, Ph. D.

Directeur des communications, Garde côtière auxiliaire canadienne (Qc)

La Garde côtière auxiliaire canadienne



La Garde côtière auxiliaire canadienne, un organisme bénévole sans but lucratif constitué en vertu d'une loi fédérale, apporte son aide à la Garde côtière canadienne dans ses opérations de recherche et sauvetage, et à Transports Canada dans ses activités de sécurité nautique.